

Quand une équipe des BRAV-M dérape au cours d'une interpellation : « Je peux te dire qu'on en a cassé, des coudes et des gueules »

Par Antoine Albertini samedi 25 mars 2023 Par Antoine Albertini Le Monde

La séquence dure plus de vingt minutes, enregistrée discrètement par un membre d'un groupe de sept personnes interpellées, lundi 20 mars, à l'angle des rues des Minimes et du Béarn, dans le 3e arrondissement de Paris. Entre commentaires à caractère sexuel, gifles, menaces et vantardises, ce document sonore, que *Le Monde* a pu authentifier, jette une lumière crue sur le comportement de fonctionnaires, en contradiction totale avec les règles déontologiques autant qu'avec la loi.

Ce soir-là, plusieurs dégradations ont été commises dans les environs au cours d'une nouvelle nuit de protestation Par Antoine Albertini

contre le recours, jeudi 16 mars, à l'article 49.3 par le gouvernement pour faire adopter sans vote la réforme des retraites. Appelée pour procéder à des interpellations d'émeutiers, qui ont pris l'habitude, depuis plusieurs jours, de se disperser par petits groupes et d'incendier des poubelles – les affrontements directs avec les forces de l'ordre sont plutôt rares –, une unité des brigades de répression de l'action violente motorisées (BRAV-M) parvient à appréhender une demi-douzaine de jeunes gens, sans qu'il soit permis d'établir, pour le moment, leur participation aux incidents.

Une photo, prise sur l'instant, montre une quinzaine de fonctionnaires, reconnaissables notamment à leurs casques de moto blancs, dans leur tenue habituelle qui emprunte autant à l'uniforme de « Robocop » des CRS qu'à l'équipement de n'importe quel motard. Cernant plusieurs jeunes assis sur le trottoir, le dos à la devanture d'un commerce désaffecté, plusieurs de ces fonctionnaires se laissent aller à des propos et des attitudes susceptibles de poursuites pénales, en particulier contre un jeune homme, « *le seul Noir du groupe* », précise l'un des jeunes gens interpellés. Plusieurs d'entre eux ne se connaissaient pas avant cet épisode.

« *Tu sais que tu as une vraie tête à claques ?* », lui dit un policier, tandis qu'à l'arrière-plan sonore des voix réclament des précisions sur le nombre de personnes interpellées. « *Si tu veux, je te prends tout seul* », continue le policier, avant d'intimer le silence au jeune homme, qui tente de répondre : « *Ferme ta gueule.* »

« ***Efface ton sourire*** »

Les propos de plusieurs fonctionnaires, très nettement audibles, sans que le moindre doute soit possible quant à la qualité de ceux qui les profèrent, sont prononcés sur le même ton, alternant menaces, intimidations, menus propos sur les aptitudes des interpellés à la boxe et fanfaronnades guerrières. Ainsi, cinq minutes et quarante secondes après le début de l'enregistrement, l'un des policiers se laisse aller : « *T'as tellement de chance d'être assis là, maintenant qu'on t'a interpellé, je te jure, je te pétais les jambes, au sens propre... Je peux te dire qu'on en a cassé, des coudes et des gueules (...), mais toi, je t'aurais bien péti tes jambes.* »

Plus grave, à deux reprises en l'espace de quinze secondes, à six minutes et quarante-deux secondes du début de l'enregistrement puis à six minutes et cinquante-cinq secondes, deux bruits de claques retentissent, d'autant plus identifiables qu'ils sont précédés et suivis de propos qui ne laissent aucun doute : un « *Efface ton sourire* » , répété deux fois avant la première gifle puis une nouvelle fois après, et « *Tu la fermes ou tu veux la deuxième ?* » , avant un nouveau claquement.

« *Je ne... ferme pas* » , bafouille le jeune homme.

Une nouvelle voix, manifestement différente de celle du fonctionnaire qui a asséné les deux gifles, demande alors : « *Tu commences à bégayer ! T'en re-veux peut-être une, que je te remette la mâchoire droite ?* »

Le jeune homme : « *Surtout, hésite pas à dire ça là-bas...*

– *Dire ça où ?* , interroge un policier.

– *Là-bas.*

– *Là-bas où ?* , insiste le policier.

– *Là-bas ! Vous allez me ramener où ?*

– *Au commissariat ? Mais y a que toi qui parlera, moi j'y vais pas, hein.*

– *Voilà, c'est pour ça que tu fais ça* » , conclut le jeune homme.

Puis le policier enchaîne par de surprenantes considérations, ponctuées des rires de ses collègues :

« *Tu sais, moi je peux venir dormir avec toi si tu veux...*

– *Eh ben on y va* , l'interrompt le jeune homme.

– *... et c'est le premier qui bande qui encule l'autre* » , reprend le policier.

Une autre voix s'en mêle, toujours à l'adresse du jeune homme : « *On va t'apprendre à respecter. En fait, je crois que t'as pas bien compris (...). Regarde tes copains, là : ils respectent, ils ne l'ouvrent pas bêtement, pour rien.* » « *Je m'en fous* » , répond le jeune homme. « *T'es trop insolent, je te jure c'est un truc de fou* » , poursuit le policier, avant qu'un autre fonctionnaire n'intervienne à son tour : « *Eh, t'inquiète, ta petite tête, ta petite tête, on l'a déjà en photo, t'as juste à te repointer dans la rue aux prochaines manif (...). La prochaine fois qu'on vient, tu monteras pas dans le car pour aller au commissariat, tu vas monter dans un autre truc qu'on appelle ambulance pour aller à l'hôpital.* »

« ***T'as de la chance*** »

A cet instant, l'ordre est donné de faire mouvement vers le secteur de Château-d'Eau (10e), où de nouveaux heurts sont signalés par radio. « *T'as de la chance* , dit un policier, *on va se venger sur d'autres personnes.* » Mais le départ tarde. Alors, la conversation s'éternise dans

une sorte d'hommage inattendu aux black blocs : « *Nous, on tape des black blocs à longueur de journée, mon gars, et je peux te dire qu'eux, ils ont des couilles. Bon, après ils retournent chialer chez leur grand-mère.* » « *Et ils ramassent leurs dents* » , précise un policier.

Puis viennent les considérations teintées de xénophobie : « *Il va aller en gardav [garde à vue] et demain, il va sortir avec une OQTF [obligation de quitter le territoire français]* » , dit une voix. A la question « *Tu es de quelle nationalité ?* » , le jeune homme répond : « *tchadienne* » . « *Et comment on voyage, au Tchad, t'es passé par la mer, en Espagne ?* » « *A la nage* » , répond encore le jeune interpellé. « *Et tu mangeais bien là-bas ?* » , interroge une voix, avant de préciser fort utilement : « *Y pas de jugement là-dedans* » .

Après avoir affirmé au *Monde* qu' « *aucun signalement correspondant [aux faits] n'a été porté à la connaissance du préfet de police, qui pourra diligenter une procédure administrative si les faits allégués le justifient* » , le préfet de police, Laurent Nunez, interrogé sur France 5, s'est dit « *extrêmement choqué* » par la bande sonore, diffusée par le média en ligne *Loopsider* peu après les révélations du *Monde*. « *Nous soutenons les policiers (...) mais nous exigeons en contrepartie d'eux une déontologie qui soit irréprochable* » , a-t-il ajouté, annonçant son intention de saisir l'Inspection générale de la police nationale – pour la troisième fois au moins, s'agissant des BRAV-M, depuis les heurts du 20 mars.

Lundi soir, dans une rue parisienne où ronflaient les motos des BRAV-M sur le point de repartir, l'éclair d'humanité d'une voix qui ne paraît pas avoir été entendue jusque-là, et que l'on voudrait détachée de toute ironie, vient ponctuer le navrant échange : « *J'espère qu'un jour, dit ce fonctionnaire anonyme au jeune homme humilié par ses collègues quelques minutes plus tôt, on se retrouvera dans un bar, tu me raconteras ton histoire et tu oublieras le condé [policier] que je suis.* »